

## ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT D'ORLÉANS MÉTROPOLE

DRH/VS  
21320AICSM197

Vu le code général des collectivités territoriales ;  
Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;  
Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;  
Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;  
Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois ci-dessous énumérés ;  
Vu la délibération du conseil métropolitain n° 24 du 8 juillet 2021 fixant les ratios des promotions ;  
Vu l'arrêté fixant les Lignes Directrices de Gestion relatives au volet 2 : la carrière, les promotions et la valorisation des parcours, à compter du 1er janvier 2021 ;  
Vu l'avis émis lors de l'instance des Promotions le 3 septembre 2021 ;  
Vu le tableau des effectifs d'Orléans Métropole en ce qui concerne les emplois :

### Catégorie B

- ◆ Rédacteur territorial
- ◆ Rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe
- ◆ Technicien territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe

Considérant que les agents ci-après désignés remplissent les conditions statutaires ;  
Sur la proposition de Madame la Directrice Générale des Services :

### ARRETE

**ARTICLE PREMIER** - Il a été procédé au titre de l'année 2021 à l'établissement de la liste d'aptitude au grade suivant :

### Catégorie B

- ◆ Rédacteur territorial
- ◆ Rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe
- ◆ Technicien territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe

**ARTICLE 2** - Sont inscrits sur la liste d'aptitude les agents dont les noms figurent sur les tableaux annexés.

**ARTICLE 3** - Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Signé numériquement  
à Orléans, le vendredi 24 septembre 2021  
Pour le Président et par délégation,

Parvenu à la Préfecture le :

Le Vice-Président

**LISTE D'APTITUDE AU GRADE  
DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE  
ETABLIE AU TITRE DE L'ANNEE 2021**

Décret n°2012-924 du 30.07.2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux		
Nom - Prénom	Grade	Date de naissance
AUBOURG-DEVERGNE LEA	REDACTEUR	12/04/2021

**LISTE D'APTITUDE AU GRADE  
DE REDACTEUR  
ETABLIE AU TITRE DE L'ANNEE 2021**

Décret n°2012-924 du 30.07.2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux		
Nom - Prénom	Grade	Date de naissance
VIOLETTE NATHALIE	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1°CL	25/09/2021

Envoyé en préfecture le 27/09/2021

Reçu en préfecture le 27/09/2021

Affiché le

520

ID : 045-244500468-20210924-21320AICSM197-AU

## ORLEANS METROPOLE

### LISTE D'APTITUDE AU GRADE TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE ETABLIE AU TITRE DE L'ANNEE 2021

Décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des  
techniciens territoriaux

Nom - Prénom	Grade	Date de naissance
MESTRONI Steve	Agent de maîtrise	12/09/1976